

START A BETTER DAY

Code de bonne conduite Betterway

 **betterway**

Sommaire :

I. ÉDITO	2
II. CHAMPS D'APPLICATION DU PRÉSENT CODE	4
III. L'ACTIVITÉ DE BETTERWAY	4
IV. LES ENGAGEMENTS RH	5
V. LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT	6
VI. LA PRÉÉMINENCE DE L'ÉTHIQUE	6
VII. ANNEXES	7

I. Édito



Denis SAADA, président de Betterway

“Chers collaborateurs, partenaires et amis,

C'est avec un immense enthousiasme que je prends la plume pour partager avec vous la vision et l'engagement profond que mon associé Alain FETHERSTONE et moi-même partageons pour BETTERWAY, leader de la gestion de la mobilité des salariés. En tant que président, je suis honoré de conduire une entreprise qui place la durabilité et la prise de conscience environnementale au cœur de sa mission.

Dans un monde en constante évolution, la question de la mobilité revêt une importance cruciale. Chez BETTERWAY nous avons compris que la façon dont nous nous déplaçons aujourd'hui façonne le monde de demain. C'est pourquoi nous nous engageons résolument à promouvoir les mobilités douces, une approche qui va au-delà de la simple gestion logistique pour devenir un acte de responsabilité environnementale. La crise climatique est une réalité que nous ne pouvons plus ignorer. Les signes sont partout, et il est de notre devoir d'agir. C'est dans cet esprit que nous avons pris l'initiative de placer le développement durable au cœur de notre entreprise. Notre objectif est clair : favoriser des alternatives de mobilité respectueuses de l'environnement.

Nous encourageons activement nos partenaires et collaborateurs à embrasser les mobilités douces, que ce soit à travers le covoiturage, le vélo, la marche, ou l'utilisation de transports en commun. Nous sommes convaincus que chaque petit geste compte, et ensemble, nous pouvons faire une différence significative.

Chaque jour, chez BETTERWAY, nous nous efforçons de repenser la mobilité des salariés pour créer un impact positif sur l'environnement et notre démarche ne se limite pas à la réduction des émissions de carbone, mais englobe également la promotion d'un mode de vie sain et actif pour nos employés.

La route vers un avenir plus durable est pavée de défis, mais nous sommes prêts à les relever. Avec votre soutien et votre engagement, nous pouvons façonner un avenir où la mobilité est synonyme de durabilité, où chaque kilomètre parcouru est un pas vers un environnement plus sain et plus vert.

Merci de faire partie de cette aventure avec nous. Ensemble, nous sommes les architectes du changement.”

II. Champs d’application du présent code

Le présent Code s’applique **à l’ensemble des collaborateurs de Betterway, comprenant les salariés, les stagiaires, les alternants, ainsi que les intérimaires**, et englobe également l’ensemble des parties prenantes de Betterway, à savoir les fournisseurs et les clients.

La mise en vigueur de ce Code est effective à partir du 01/07/24.

Élaboré dans le respect de la réglementation française, le présent Code témoigne de l’engagement de Betterway envers le respect des normes nationales. Betterway reconnaît formellement son attachement aux textes règlementaires français, européens et internationaux, parmi lesquels figurent notamment les principes de l’OCDE, les recommandations de l’OIT, le RGPD, et autres réglementations pertinentes. Cet engagement reflète la volonté de Betterway de se conformer aux standards éthiques et juridiques édictés tant au niveau national qu’international.

III. L’activité de Betterway

Betterway, émergée en 2019 grâce à l’initiative de ses fondateurs, Denis SAADA et Alain FETHERSTONE, s’engage résolument à simplifier **la gestion de la mobilité douce des employés au service des employeurs français.**

Ce concept novateur se matérialise à travers le "pass mobilité" de Betterway, qui se distingue clairement d'un simple titre. En effet, il offre une plus grande latitude aux bénéficiaires en mettant à leur disposition un accès à pas moins de 45 000 prestataires de services de mobilité.

Actuellement sous la forme d'une web application et promettant une version application pour demain, Betterway donne la possibilité à chaque salarié utilisant ses services de paiement d'effectuer en toute liberté des dépenses liées à la mobilité, notamment celles liées aux trajets domicile-travail.

Cette plateforme se révèle être l'outil idoine pour les employeurs désireux d'allouer avec aisance des montants exonérés de cotisations sociales chaque année. Ceci permet non seulement d'offrir aux salariés des avantages financiers significatifs pour leurs dépenses de mobilité, mais également de simplifier le processus pour les entreprises.

Enfin, Betterway va au-delà en garantissant **une conformité avec l'URSSAF.**

Pour ce faire, elle met à la disposition de ses clients employeurs des rapports détaillés des dépenses effectuées. Ces rapports servent à justifier les montants alloués, en assurant une concordance rigoureuse avec la nature spécifique de chaque dépense.

IV. Les engagements RH

Une entreprise contemporaine doit impérativement cultiver une relation de confiance solide avec ses collaborateurs pour assurer sa pérennité. Chez Betterway, nous considérons que la détermination et la force de nos équipes représentent des atouts majeurs.

En tant qu'entreprise responsable, Betterway s'investit pleinement dans plusieurs aspects des ressources humaines afin de soutenir et valoriser ses collaborateurs. Notre engagement se manifeste notamment à travers la proposition de conditions de travail attractives. Nous accordons une importance particulière à la

gestion des carrières et des formations, favorisant ainsi le développement professionnel de chacun.

La diversité, l'équité et l'inclusion sont des piliers fondamentaux de notre approche quotidienne. Nous nous efforçons de créer un environnement où chaque individu se sent respecté et inclus, quel que soit son parcours ou ses caractéristiques personnelles.

L'ensemble de nos engagements en matière de ressources humaines est détaillé **dans notre politique RH, consultable en annexe au présent Code ([Annexe 1](#)).** Nous croyons fermement que ces valeurs partagées contribuent non seulement au bien-être de nos collaborateurs, mais également à la robustesse et à la prospérité de Betterway en tant qu'entreprise.

V. Les impacts sur l'environnement

L'influence de Betterway sur l'environnement se manifeste de manière significative à deux niveaux. D'un côté, en interne, notre entreprise promeut activement **une conduite responsable et met en avant les mobilités douces pour ses collaborateurs.** Cette approche vise à créer une culture d'entreprise axée sur la responsabilité individuelle et collective, favorisant ainsi des comportements respectueux de l'environnement au sein de notre communauté professionnelle. D'un autre côté, notre impact s'étend également à nos entreprises clientes. Nous nous efforçons **d'influer positivement en encourageant l'adoption de bonnes pratiques environnementales par leurs salariés.**

Choisir le vélo comme moyen de transport présente des avantages **à la fois pour la santé des salariés et pour la planète.** En optant pour des modes de déplacement respectueux de l'environnement, **nous contribuons à réduire de manière significative notre empreinte carbone tout au long de l'année.**

Les détails de ces engagements sont minutieusement exposés dans notre politique environnementale, laquelle inclut également les actions concrètes mises en place.

Notre politique environnementale, annexée au présent Code ([Annexe 2](#)), démontre notre démarche en faveur de la durabilité environnementale.

Cette approche intégrée renforce notre conviction que chaque geste compte et peut jouer un rôle crucial dans la préservation de notre planète.

VI. La prééminence de l'éthique

De nos jours, la vigilance quant à la sécurité de l'information et des données est impérative pour toute entreprise. Chez Betterway, nous reconnaissons l'importance cruciale de la conformité aux règles éthiques en adoptant une politique de tolérance zéro face aux comportements dangereux en mettant particulièrement l'accent sur la prévention des risques de corruption et de fraude.

Le respect absolu des règles éthiques au sein de Betterway se matérialise à travers **le respect du processus d'achats responsables et le choix de partenaires respectueux** dont les normes éthiques sont au moins équivalentes aux nôtres. Cela garantit une synergie d'engagements partagés et renforce notre positionnement en tant qu'entreprise socialement responsable. ([Annexe 3](#))

Nos engagements en matière d'éthique, y compris une description de nos actions concrètes en la matière, sont consignés dans notre politique éthique.

Vous trouverez cette documentation précieuse en annexe au présent Code ([Annexe 4](#)).

Nous estimons que la transparence dans ces domaines est essentielle pour établir et maintenir la confiance, tant avec nos collaborateurs qu'avec nos parties prenantes externes.

Betterway demeure fermement attaché à l'excellence éthique, faisant de ces principes un pilier essentiel de notre identité et de notre impact positif dans le monde des affaires.

VII. Annexes

Annexe 1 : Politique RH

START A BETTER DAY

Politique

RH



betterway

Version	1
Date de création :	20/03/24
Date de revue :	20/03/25

Préambule

Chez Betterway, notre engagement premier est de respecter et de promouvoir les droits fondamentaux de chaque individu, bien avant leur statut de salarié.

Dans cette optique, nous nous engageons à promouvoir les principes essentiels définis dans diverses références, notamment:

- Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies,
- Convention de 1999 sur les pires formes de travail des enfants (n°182),
- Principes directeurs du CDH de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme,
- les Conventions de l'OIT sur les normes fondamentales du travail,
- la Convention n°105 de l'OIT sur l'abolition du travail forcé,
- les normes et les pratiques du secteur telles que le Code de base de l'ETI,
- Convention 155 de l'OIT sur la sécurité et la santé des travailleurs,
- l'OHSAS 18001 sur la santé et la sécurité au travail.

Cette approche, qui place au cœur de nos préoccupations tous les droits reconnus aux salariés, constitue le fondement de notre politique en matière de ressources humaines. Dans le cadre de notre engagement envers les questions sociales et les droits humains, nous adhérons à des principes ou initiatives externes pertinentes et nous n'hésitons pas à participer aux débats sur les sujets de droit social et de ressources humaines.

Cependant, conscient de l'évolution constante du monde du travail, chez Betterway, nous savons nous adapter et mettre en avant le bien-être, la sécurité, l'équité et le développement de nos collaborateurs. C'est pourquoi nous avons déterminé trois principes clés qui guident nos actions au quotidien :

- La santé
- La transparence
- L'épanouissement

I. La Santé

Chez Betterway, nous nous engageons pleinement à respecter toutes les dispositions du Code du Travail relatives à la santé et à la sécurité des salariés.

Pour concrétiser ces engagements, Betterway assure **un affichage obligatoire ainsi qu'une consigne incendie** regroupant les informations essentielles en cas d'urgence. De plus, nous maintenons constamment à jour notre **Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)**. Dans un souci de préserver la santé et la sécurité de nos employés, ainsi que d'améliorer leur qualité de vie au travail, nous mettons à leur disposition **des équipements ergonomiques** tels que des doubles écrans, des claviers/souris ergonomiques et des supports pour élever les ordinateurs, adaptés aux besoins individuels de chacun. Dans le but de prévenir les douleurs liées au travail, une mutuelle est également mise à la disposition de nos salariés, leur offrant l'accès immédiat à des exercices de souplesse et des rendez-vous avec des professionnels qualifiés. Selon leurs spécialités, l'accès à ces professionnels peut être pris en charge.

Enfin, nous garantissons à nos salariés un accès à tout moment à toutes les informations relatives à leur santé au travail, y compris les arrêts maladie ou de travail, les services de médecine du travail dont la prise de rendez-vous est possible en tout temps, ainsi que les dispositions concernant le congé maternité et paternité.

II. La transparence

Le deuxième pilier fondamental de notre politique RH est la transparence envers nos salariés. Nous mettons à la disposition de tous les collaborateurs **un toolkit RH** comprenant des explications détaillées sur divers aspects tels que **le fonctionnement du CSE, les congés (maternité, congés payés, etc.), les arrêts maladie, les contrats de travail, etc.** Nos collaborateurs ont également accès à une grille salariale sur les métiers concernés par l'activité de Betterway.

De plus, nous garantissons la transparence à travers le dialogue social. Les échanges d'informations et les communications sont facilités par des **réunions collectives bihebdomadaires**, démontrant notre engagement envers une communication ouverte et transparente. Les points d'échanges comprennent aussi les entretiens RH un mois après l'arrivée du salarié, les entretiens RH pendant la période d'essai et à la fin de celle-ci, les entretiens hebdomadaires avec le manager ainsi que deux entretiens annuels par an afin de mieux anticiper les éventuelles demandes d'évolutions de poste.

Enfin, nous favorisons la cohésion au sein de l'entreprise grâce à des événements réguliers tels que **des séminaires bi-annuels**, renforçant ainsi nos liens et notre culture d'entreprise.

III.L'épanouissement

Enfin, nous abordons le troisième pilier fondamental de notre politique RH : l'épanouissement de nos salariés.

Travailler chez Betterway c'est travailler dans **un environnement respectueux de l'égalité et de l'équité homme/femme**. Nous agissons activement en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.

A ce titre, nos processus de recrutement sont conçus en tenant compte des 21 critères de discrimination. Nous disposons également de capacités d'adaptation pour faciliter le recrutement des personnes en situation de handicap ainsi que leur vie au travail. De plus, notre engagement envers la non-discrimination est clairement affiché sur nos annonces de recrutement. Au quotidien, nous sensibilisons nos salariés à l'inclusion en leur fournissant un calendrier/agenda mentionnant toutes les croyances et religions et ce afin de planifier les événements librement sans perturber les fêtes religieuses des autres salariés.

En ce qui concerne les conditions de travail, la qualité de vie au travail et les avantages sociaux, **Betterway offre un environnement de travail agréable, avec des locaux situés dans un quartier dynamique et bien desservi par les transports en commun**. Nous attachons une grande importance aux modes de déplacement de nos salariés, et chaque salarié se voit allouer **un budget de**

forfait mobilité durable par an, lui permettant de choisir librement ses modes de déplacement (vélo, trottinette, métro, trains, etc.).

Pour ceux qui préfèrent le télétravail, nous accordons une flexibilité permettant à chaque salarié d'adapter son emploi du temps en fonction des contraintes de transport ou des conditions météorologiques.

L'épanouissement des salariés est aussi recherché dans **les dialogues avec les managers, les dirigeants et les ressources humaines** qui visent à évaluer la charge de travail de chaque salarié ainsi que la satisfaction au travail, à assurer un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ainsi qu'à discuter des perspectives d'évolution de carrière.

Nous proposons **une gestion des carrières** en mettant à la disposition de tous un référentiel de compétences, une grille de salaire par catégorie et des discussions annuelles sur les évolutions lors des entretiens.

Enfin, nous encourageons activement **la formation continue en allouant un nombre d'heures de formation par employé**, notamment lors de l'intégration, de manière hebdomadaire lors de sessions de "focus" pour l'ensemble des salariés, ainsi que sur des sujets tels que la cybersécurité, la lutte contre la corruption, le terrorisme et le blanchiment d'argent.

Nous permettons également à chaque collaborateur d'acheter un livre par trimestre pour enrichir ses connaissances dans son domaine de prédilection.

Conclusion

Cette politique des Ressources Humaines reflète notre engagement envers nos employés, visant à créer un environnement de travail où chacun peut s'épanouir et contribuer au succès collectif de Betterway.

Annexe 2 : Politique environnementale

START A BETTER DAY

Politique environnementale



betterway

Version	1
Date de création	01/07/24
Date de revue	01/07/25

Sommaire :

I. DÉCLARATION D'ENGAGEMENT	3
II. OBJECTIFS	4
III. MOYENS MIS EN ŒUVRE	4
IV. SUIVI ET ÉVALUATION	8
V. CONCLUSION	9
VI. SIGNATURE	9

I. Déclaration d'engagement



Denis Saada, CEO de Betterway

“Betterway, une start-up innovante créée en 2019, est dédiée à la promotion de la mobilité durable pour les salariés. Notre mission est de faciliter la mise en place du forfait mobilité durable et des allocations pour les transports verts au sein des entreprises en France.”

*En tant qu'entreprise responsable, nous nous engageons **à intégrer des pratiques écologiques dans toutes nos activités ainsi qu'à assurer le respect des réglementations nationales et internationales** en vigueur relatives à l'impact des sociétés sur leur environnement. ”*

Alain Fetherstone, COO de Betterway

*“Nos engagements se reflètent dans l'ensemble de notre structure puisqu'au sein-même de notre capital social, notre actionnaire minoritaire principal, Edenred, est un acteur activement engagé pour la cause environnementale. Edenred s'est notamment engagé dans une démarche **de réduction des émissions de gaz à effet de serre en étant signataire du SBTi** et nous contribuons avec effervescence à l'atteinte de leurs objectifs.*”



*Cette politique environnementale reflète notre désir d'adopter une conduite durable en affaires parce que nous sommes convaincus qu'ensemble, **nous pouvons avoir un impact significatif sur l'environnement en nous engageant, chacun à notre niveau, que ce soit en tant qu'employeurs ou salariés en France, à adopter des solutions de mobilité durable.**”*

II. Objectifs

Afin de s'engager concrètement dans **la réduction des émissions de gaz à effet de serre** et d'avoir une action sincère dans la cause climatique, Betterway a déterminé plusieurs objectifs à atteindre dans les 5 prochaines années :

- Encourager les clients et leurs collaborateurs à adopter les mobilités douces ;
- Convertir 100% des collaborateurs internes aux mobilités douces ;
- Réduction du gaspillage ;
- Tri des déchets ;
- Consommer mieux ;

III. Moyens mis en œuvre

1) Encourager les clients et leurs collaborateurs à adopter les mobilités douces :

Nous nous engageons à :

- **Sensibiliser et inciter nos clients et leurs collaborateurs à adopter des modes de transport écologiques**

Le cœur de l'activité de Betterway est de promouvoir les mobilités douces telles que le vélo, la marche, le covoiturage et les transports en commun en assurant la mise en place et la gestion d'allocations dédiées à la mobilité au sein des entreprises en France.

- **Proposer des solutions innovantes pour faciliter l'adoption des mobilités douces.**

Betterway propose et recommande la mise en place **d'un Pass mobilité durable** en entreprise ou le Forfait mobilités durables afin d'accompagner les salariés des

entreprises dans une démarche de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre.

- **Mesurer et communiquer régulièrement sur l'impact positif des mobilités douces adoptées par nos clients.**

Betterway met à disposition des dashboards/statistiques pour ses clients sur l'utilisation des mobilités douces par leurs salariés. Également chaque salarié utilisateur de la plateforme Betterway **dispose d'un calculateur d'empreinte carbone accessible sur son espace personnel.**

2) Convertir 100% des collaborateurs internes aux Mobilités douces :

Nous visons à :

- **Atteindre 100% d'utilisation de mobilités douces parmi nos collaborateurs internes.**

Betterway vise à ce que **100% de ses collaborateurs** utilisent des moyens de transports durables à partir du 1er janvier 2025.

- **Mettre en place des incitations et des avantages pour encourager l'utilisation de modes de transport écologiques.**

Betterway est le premier client de ses Services de mise en place et de gestion des avantages mobilités en entreprise. Également, **Betterway à développé un partenariat avec Omni.** Ils proposent d'utiliser les trottinettes électriques pour motoriser les fauteuils roulant de manière efficace, pas chère et ludique ! Ils redonnent donc la liberté de se déplacer pour les personnes à mobilité réduite en développant des solutions inclusives.

- **Veiller à ce que les locaux soient adaptés à la Mobilité douce**

Betterway dispose de parkings à vélos sécurisés au sein des locaux, d'une accessibilité en transports en commun etc.

- **Encourager le télétravail**

Pour réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre des collaborateurs ou pour répondre aux pics de pollution présents au sein de la capitale, Betterway encourage la pratique du télétravail pour chaque collaborateur en proposant **3 jours de Télétravail par semaine** au minimum.

- **Créer et/ou participer à des événements écoresponsables**

Betterway veille à organiser **des événements d'entreprise en adoptant des pratiques écoresponsables** (réduction des déchets, choix de lieux accessibles en transport en commun, etc.).

3) Réduction du gaspillage :

Nous nous engageons à :

- **Adopter une politique zéro papier**

Betterway souhaite encourager les pratiques de travail sans papier et ne dispose dans ces locaux que de documents essentiels ou temporaires. Une broyeuse à papier est à la disposition de tous les collaborateurs.

- **Mettre à disposition une cuisine équipée pour encourager la préparation de repas maison.**

Betterway permet à ces collaborateurs d'avoir accès à des réfrigérateurs pour assurer la conservation des plats préparés maison mais également des plaques de cuisson et des micro-ondes afin de cuisiner ou réchauffer le repas de chaque collaborateur.

- **Favoriser l'utilisation de tupperwares et de vaisselle en verre pour réduire les déchets.**

En ce sens, Betterway dispose en ses locaux d'une cuisine équipée avec des tupperwares, des couverts et des assiettes en vaisselle à disposition visant à inciter les collaborateurs à ne pas ramener de contenants jetables lors des repas.

- **Offrir de l'eau filtrée pour encourager la consommation de l'eau du robinet plutôt que des bouteilles en plastique.**

Betterway dispose d'une fontaine à eau filtrant l'eau pour ses collaborateurs et lutte ainsi contre les bouteilles d'eau en plastique.

4) Tri des déchets

Nous nous engageons à :

- **Disposer de systèmes de tri des déchets dans tous nos bureaux.**

La cuisine comprend **des bacs de tri** pour les poubelles noires, jaunes et le verre. Un compost est également à disposition.

- **Sensibiliser et former nos collaborateurs au tri sélectif.**

Les collaborateurs sont avertis et sensibilisés sur le tri sélectif et aux pratiques durables notamment **par des formations** de l'ensemble des collaborateurs.

5) Consommer mieux :

Nous avons à coeur de :

- **Travailler avec des fournisseurs et des prestataires éthiques.**

Betterway est amené dans le cadre de son activité à travailler avec des fournisseurs et des prestataires. Il est alors fait attention au respect de critères éthiques notamment pour les séminaires en choisissant **des prestataires travaillant avec des produits locaux et durables**. Également, Betterway est adepte du Café Joyeux, qui partagent nos valeurs sociales pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Café Joyeux, c'est la première famille de cafés-restaurants qui contribue **à l'inclusion professionnelle de personnes en situation de handicap mental et cognitif**. Betterway l'a choisi car déguster un café joyeux c'est être « consomm'acteur » ! Par ce geste simple nous pouvons tous contribuer à l'inclusion professionnelle du handicap. C'est permettre à des personnes souvent exclues en raison de leurs différences de retrouver autonomie et fierté par le travail et la formation qui sont indispensables pour être utile à notre société.

- **Développer des partenariats avec des projets verts**

Investir dans des projets de reforestation, de production d'énergie renouvelable, ou d'efficacité énergétique pour compenser les émissions de CO2.

- **Réduire la consommation d'énergie.**

Les locaux de Betterway disposent d'une bonne luminosité dans chaque espace de travail permettant aux collaborateurs **de maximiser l'utilisation de la lumière naturelle** lors de leurs journées de travail. Également, Betterway dispose de règles établies concernant l'utilisation des chauffages au sein des locaux.

- **Sensibiliser les collaborateurs à une utilisation responsable.**

Betterway accorde une grande importance à l'éthique et promeut activement, tous les jours, le partage d'informations et des bonnes pratiques entre les collaborateurs pour promouvoir un comportement écologique.

IV. Suivi et Évaluation

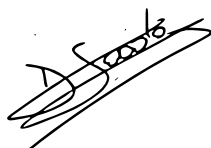
Pour garantir l'efficacité de notre politique environnementale, nous mettons en place **des indicateurs de performance et réalisons une évaluation annuelle.**

Ces évaluations nous permettent de suivre nos progrès, d'identifier les domaines d'amélioration et d'ajuster nos actions en conséquence. La présente Politique peut être revue en ce sens.

V. Conclusion

Chez Betterway, nous croyons fermement que chaque entreprise a un rôle à jouer dans la protection de notre planète. **Nous sommes déterminés à intégrer des pratiques durables dans toutes nos activités et à encourager nos clients à faire de même.** Ensemble, nous pouvons faire une différence significative pour l'environnement et contribuer à un avenir plus vert et plus sain.

VI. Signature



Denis Saada
Président de Betterway SAS

Alain FETHERSTONE
Directeur Général Betterway



betterway
Société par actions simplifiée
12-BD POISSONNIERE 75009 PARIS
879 207 348 R.C.S. Paris
N° de TVA FR 93 879207348

Annexe 3: | Politique d'achats responsables

START A BETTER DAY

Politique d'achats responsables



Version	1
Date de création	01/11/2024
Date de revue	01/11/2025

Sommaire

Préambule	3
I. Objectifs et engagements	4
1. Valoriser une valeur économique viable	4
2. Souligner l'innovation par des solutions de qualité	5
3. Encourager la réduction de l'empreinte carbone	6
4. Assurer une chaîne d'approvisionnement éthique	7
II. Gouvernance et responsabilités	8
III. Conclusion	9
IV. Signatures	10

Préambule

En tant qu'acteur dans le domaine de la mobilité durable, Betterway est pleinement engagé dans le développement de pratiques d'achats responsables, en harmonie avec sa mission de transformation écologique et sociétale. En ce sens, notre Politique d'Achats Responsables vise à structurer notre démarche de responsabilité et à formaliser notre engagement envers des pratiques d'achats éthiques et durables, tout en encourageant l'innovation et la collaboration avec nos partenaires fournisseurs.

Notre politique d'achats responsables s'appuie sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ci-après "ODD") définis par les Nations Unies. Elle reflète notre détermination à intégrer des critères sociaux, environnementaux et éthiques dans nos pratiques d'achat, contribuant ainsi à une chaîne d'approvisionnement durable et respectueuse des droits de l'homme.

Pour garantir l'adhésion de l'ensemble des parties prenantes internes et externes, cette politique est communiquée via divers canaux (site internet, formations internes, communication externe). Nous nous engageons à sensibiliser les employés aux enjeux d'achats responsables, et à les encourager à proposer des idées et des initiatives pour améliorer notre performance RSE.

La Politique d'Achats Responsables de Betterway vise à établir des pratiques durables et éthiques au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Ainsi, avant tout achat de prestation, Betterway mène une évaluation des prestataires selon les critères définis ci-après.

Les objectifs, enrichis de nos engagements concrets, se déclinent comme suit :

I. Objectifs et engagements

1. Valoriser une valeur économique viable

Betterway s'engage à garantir que ses achats répondent à un équilibre entre qualité, durabilité et compétitivité économique. Nous cherchons des fournisseurs capables de proposer des solutions offrant le meilleur rapport qualité/prix, tout en respectant les engagements sociaux et environnementaux de notre politique d'achats responsables.

Objectifs : Sélectionner des fournisseurs selon des critères de performance économique, en assurant la durabilité des coûts sur le long terme tout en maintenant un haut niveau de qualité et de responsabilité sociale et environnementale.

Les ODD relatifs à cette thématique sont les suivants :

- 8 : Travail décent et croissance économique
- 9 : Industrie, innovation et infrastructure
- 12 : Consommation et production responsables



Engagement : Nous évaluons les fournisseurs selon les critères suivants :

- Rapport qualité/prix compétitif
- Capacité à maintenir des coûts durables dans le temps en assurant une bonne compréhension sur ses investissements.
- Toute autre preuve ou documentation du respect de cet objectif.

2. Souligner l'innovation par des solutions de qualité

Betterway veille à ce que la qualité de chaque produit réponde aux plus hauts standards, en intégrant innovation et fiabilité pour satisfaire pleinement les besoins de nos clients.

Objectifs : Evaluer les fournisseurs selon la qualité de leurs produits/prestations et selon des standards nationaux ou internationaux.

Lorsque le choix d'un prestataire aura un impact sur la sécurité de l'information, les exigences de Betterway seront accentuées notamment pour respecter nos standards de sécurité de l'information.

Les ODD relatifs à cette thématique sont les suivants :

- 8 : Travail décent et croissance économique
- 9 : Industrie, innovation et infrastructures
- 12 : Consommation et production responsables

Engagement : Nous évaluons les fournisseurs selon leurs qualités suivantes :



S'il s'agit d'un prestataire ayant un impact sur la sécurité de l'information :

- Normes ISO 27001 / ISO PCI DSS / toutes normes relatives à la sécurité de l'information
- Charte de confidentialité de Betterway signée
- Politique de mot de passe
- Politique de sauvegarde

- Présence d'un Plan de Continuité de l'Activité (PCA)
- Stockage des données respectant le RGPD
- SLA
- Santé financière
- Toute autre preuve ou documentation du respect de cet objectif

S'il ne s'agit pas d'un prestataire ayant un impact sur la sécurité de l'information :

- Produits locaux / chaînes d'approvisionnement responsables
- Norme ISO 14001
- Toute autre preuve ou documentation du respect de cet objectif

3. Encourager la réduction de l'empreinte carbone

Betterway s'engage à minimiser l'impact néfaste environnemental de ses achats en privilégiant des fournisseurs qui adoptent des pratiques durables et écoresponsables. Nous sélectionnons des partenaires soucieux de réduire leur empreinte carbone, de limiter la consommation de ressources naturelles :

Objectifs : Évaluer les fournisseurs sur leur impact environnemental et leur engagement dans des initiatives de réduction des émissions de CO₂, de gestion durable des ressources, et de réduction des déchets.

Les ODD relatifs à cette thématique sont les suivants :

- 12 : Consommation et production responsables
- 13 : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 15 : Vie terrestre



Engagement : Nous privilégions les fournisseurs qui répondent aux critères suivants :

> Si il s'agit d'un prestataire ayant un impact sur la sécurité de l'information :

- Utilisation de solutions de cloud vert.
- Engagement de réduction de la consommation énergétique des services fournis.
- Toute autre preuve ou documentation du respect de cet objectif

> Si il ne s'agit pas d'un prestataire ayant un impact sur la sécurité de l'information :

- Suivi et réduction de l'empreinte carbone de leurs activités.
- Mise en place de pratiques de tri des déchets.
- Sélection de matériaux durables et écoresponsables.
- Toute autre preuve ou documentation du respect de cet objectif

4. Assurer une chaîne d'approvisionnement éthique

Betterway s'engage à évaluer les pratiques éthiques de chaque prestataire, afin d'assurer que nos achats reflètent des standards élevés en matière d'intégrité, de transparence et de responsabilité sociale. Lors de leur sélection, les fournisseurs doivent démontrer leur engagement à respecter des critères sociaux et éthiques que ce soit au travers de certifications ou de preuves concrètes de leurs pratiques.

Betterway s'attache à ce qu'il figure, au sein de ces contrats clients et fournisseurs, des clauses RSE spécifiques à ces thématiques.

Objectifs : Évaluer les fournisseurs selon des standards éthiques notamment sur les conditions de travail et le respect des Droits de l'Homme envers leurs collaborateurs afin d'augmenter notre impact socio-économique.

Les ODD relatifs à cette thématique sont les suivants :

- 8 : Travail décent et croissance économique
- 10 : Inégalités réduites
- 16 : Paix, justice et institutions efficaces

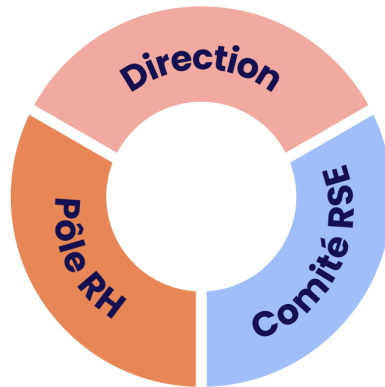


Engagement : Nous évaluons les fournisseurs selon la présence de la documentation suivante :

- Code de bonne conduite/ politique RH/ charte Ethique/ politique éthique ;
- Evaluation Ecovadis ;
- Labels RSE ;
- Toute autre preuve ou documentation du respect de cet objectif.

II. Gouvernance et responsabilités

La mise en œuvre de cette politique est **sous la responsabilité du Pôle RH, du président et du directeur général de Betterway en collaboration avec le Comité RSE de Betterway.**



Betterway dispose d'outils de suivi et des indicateurs de performance pour évaluer progressivement les avancées de cette politique d'achat responsable. **Une évaluation annuelle des prestataires est effectuée pour assurer la pertinence et l'efficacité de la politique.**

Objectif : À terme, nous souhaitons disposer de tableaux de bord consolidés pour suivre régulièrement nos progrès, identifier les domaines d'amélioration et ajuster nos actions en conséquence.

III. Conclusion

Chez Betterway, nous croyons fermement que chaque entreprise a un rôle à jouer dans la protection de notre planète. Nous sommes déterminés à intégrer des pratiques durables dans toutes nos activités et à encourager nos clients à faire de même et cette Politique d'Achats Responsables y contribue.

Ensemble, nous pouvons faire une différence significative pour l'environnement et contribuer à un avenir plus vert et plus sain.

IV. Signatures


Denis SAADA - Président



betterway
Société par actions simplifiée
12 BD POISSONNIERE 75009 PARIS
879 207 348 R.C.S. Paris
N° de TVA FR 93 879207348

Le 15 janvier 2025

Alain FETHERSTONE - Directeur Général



le 15 Janvier 2025

betterway
Société par actions simplifiée
12 BD POISSONNIERE 75009 PARIS
879 207 348 R.C.S. Paris
N° de TVA FR 93 879207348

Annexe 4 : Politique Éthique

START A BETTER DAY

Politique éthique



betterway

Version	1
Date de création :	01/07/24
Date de revue :	01/07/24

Sommaire

INTRODUCTION	4
I. RÉGLEMENTATION APPLICABLE	4
II. ACTIONS MISES EN OEUVRE	5
III. PRINCIPES DE BONNE CONDUITE EN MATIÈRE LCB-FT	6
IV. MESURES DE CYBERSÉCURITÉ	9
V. PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	10
VI. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	10
CONCLUSION	11

Introduction

Chez BETTERWAY, nous nous engageons à mener nos activités avec intégrité, transparence et respect des lois en vigueur. La corruption et le financement du terrorisme sont des fléaux qui s'opposent diamétralement aux valeurs et aux principes du monde des affaires dans lequel nous souhaitons évoluer. Nous sommes profondément conscients de l'impact négatif que ces pratiques peuvent avoir sur la société, l'économie et la confiance des parties prenantes. En tant qu'entreprise responsable, nous sommes déterminés à jouer un rôle actif dans la lutte contre ces menaces.

Cette politique éthique définit les principes et les pratiques que nous suivons pour assurer un environnement de travail honnête et sécurisé, et pour protéger notre entreprise, nos employés, nos clients et nos partenaires. Notre engagement repose sur les piliers suivants : **la lutte contre la corruption, la prévention du financement du terrorisme, la mise en œuvre de mesures de cybersécurité, la protection des droits de l'homme et le respect de l'environnement.**

I. Réglementation applicable

Nous maintenons une politique **de tolérance zéro envers la corruption** sous toutes ses formes, y compris la corruption active et passive, le trafic d'influence et le blanchiment d'argent. Même si légalement nous ne sommes pas tenus de respecter l'ensemble des réglementations applicables en la matière, nous fournissons nos meilleurs efforts pour y répondre. À ce titre, nous respectons les textes suivants :

- La Convention des Nations Unies contre la corruption ratifiée par la France en 2005
- Les principes directeurs de l'OCDE adoptés en 2011
- La loi du 29 janvier 1993, dite loi Sapin
- La loi du 11 octobre 2013
- La loi du 9 décembre 2016, dite loi Sapin II
- La loi du 22 octobre 2018

Tous les employés, partenaires et fournisseurs de BETTERWAY sont tenus de respecter les principes suivants :

- **Intégrité** : Ne jamais offrir, donner, solliciter ou accepter des pots-de-vin ou autres incitations inappropriées.
- **Transparence** : Déclarer tous les conflits d'intérêts et éviter les situations qui pourraient être perçues comme des corruptions.
- **Conformité** : Respecter toutes les lois et réglementations anti-corruption locales et internationales applicables.

II. Actions mises en oeuvre

Chez BETTERWAY, nous avons mis en place plusieurs actions concrètes pour renforcer notre engagement en matière d'éthique et de conformité, en particulier en ce qui concerne **la Lutte Contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT)**.

- **Rédaction d'un Code de Bonne Conduite** : Nous avons élaboré un code de bonne conduite qui détaille avec des exemples précis issus du quotidien de nos collaborateurs, les comportements à adopter et à proscrire en matière de LCB-FT. Ce document sert de référence pour tous les employés et partenaires, assurant que chacun comprend clairement les attentes et les obligations éthiques de notre entreprise.
- **Procédure de Due Diligence et Achats responsables** : BETTERWAY souhaite s'assurer que nous collaborons uniquement avec des partenaires qui partagent nos valeurs et nos standards éthiques. Ainsi, concernant nos prospects et nos fournisseurs, nous assurons une procédure rigoureuse de due diligence. Pour l'ensemble de nos fournisseurs et prospects nous respectons notre Procédure de vérification éthique des prospects. **Cela inclut la vérification de critères précis et, pour nos fournisseurs, une vérification des mesures de cybersécurité mises en place.**

- **Formation des Salariés** : Chaque nouvel employé de BETTERWAY participe à un programme d'onboarding complet, **comprenant plusieurs heures de formation dédiées à la thématique de la LCB-FT**. De plus, sur cette même thématique, plusieurs heures de formation sont rendues obligatoires auprès de l'ensemble de nos collaborateurs. Ces sessions de formation sont essentielles pour sensibiliser notre personnel **aux risques et aux meilleures pratiques en matière de conformité et d'éthique**.
- **Projet de cartographie des risques** : Dans un souci d'amélioration continue, BETTERWAY a lancé **un projet de cartographie des risques** pour identifier, évaluer et gérer les risques éthiques et de conformité auxquels nous pourrions être confrontés. Cette initiative nous permet de mettre en place des mesures proactives pour prévenir et atténuer ces risques, assurant ainsi une gestion éthique et responsable de nos opérations.

III. Principes de bonne conduite en matière LCB-FT

1) Cadeaux et invitation

Il est important de gérer de manière appropriée les cadeaux et invitations reçus ou offerts par les collaborateurs de BETTERWAY afin d'éviter tout conflit d'intérêts ou toute apparence de corruption. Voici quelques lignes directrices :

Ce qui est permis :

Recevoir des cadeaux de faible valeur : (comme des stylos, des calendriers ou des articles promotionnels) d'un fournisseur ou partenaire commercial, à condition qu'ils soient offerts de manière transparente et sans attendre de faveur en retour.

Accepter une invitation à un déjeuner ou dîner d'affaires raisonnable et proportionné : qui a pour but de renforcer les relations professionnelles à condition de maintenir une transparence totale en consignait tous les cadeaux et invitations dans le registre des cadeaux/invitations dédié.

Ce qui est interdit :

Accepter des cadeaux ou invitations de valeur significative : (comme des billets pour des événements sportifs, des voyages ou des équipements coûteux) qui pourraient influencer, ou donner l'apparence d'influencer, une décision commerciale.

Accepter des invitations fréquentes ou récurrentes de la part du même fournisseur ou partenaire, qui pourraient être perçues comme une tentative de créer une relation privilégiée.

En respectant ces directives, nous nous assurons de maintenir des relations professionnelles basées sur l'intégrité et la transparence, et de protéger la réputation de BETTERWAY.

2) Les conflits d'intérêts

Les conflits d'intérêts surviennent lorsque les intérêts personnels d'un employé sont en contradiction avec les intérêts de l'entreprise, ce qui peut compromettre la prise de décisions objectives et justes. Pour éviter de telles situations, voici ce qu'il faut faire et ne pas faire :

Ce qu'il faut faire

Déclarer les conflits potentiels : Informer immédiatement votre supérieur hiérarchique ou le pôle juridique de toute situation où un conflit d'intérêts pourrait surgir. Par exemple, si vous avez des intérêts financiers dans une entreprise concurrente ou si un membre de votre famille proche est engagé dans une transaction commerciale avec notre entreprise, cela doit être déclaré.

Éviter les situations ambiguës : Refuser toute implication dans des décisions où un conflit d'intérêts personnel pourrait être perçu. Par exemple, ne participez pas à un processus de sélection de fournisseurs si l'un des candidats est une entreprise appartenant à un ami proche.

Ce qu'il ne faut pas faire

Ne pas utiliser la position à des fins personnelles : Ne jamais utiliser votre position au sein de l'entreprise pour obtenir des avantages personnels ou pour favoriser des proches. Par exemple, il est inapproprié de faire des achats au nom de l'entreprise auprès d'une entreprise dont vous êtes actionnaire sans déclaration préalable et sans approbation.

Ne pas participer à des décisions avec un conflit : Évitez de participer à des décisions commerciales si vous avez un intérêt personnel direct dans le résultat de ces décisions. Par exemple, n'intervenez pas dans les négociations contractuelles avec un fournisseur si vous avez un intérêt financier dans cette entreprise.

3) La concurrence déloyale

La concurrence déloyale se produit lorsque des entreprises utilisent des pratiques inéquitables pour obtenir un avantage sur leurs concurrents, ce qui nuit à l'intégrité du marché. Chez BETTERWAY, nous nous engageons à pratiquer une concurrence loyale et à respecter les règles du marché. Voici ce qu'il faut faire et ne pas faire pour éviter la concurrence déloyale :

Ce qu'il faut faire

Respecter les règles du marché : Adhérer aux lois et règlements en matière de concurrence. Par exemple, fixer les prix de nos produits et services de manière indépendante sans collusion avec nos concurrents.

Promouvoir une concurrence loyale : Concurrencer honnêtement en se concentrant sur la qualité, l'innovation et le service client. Par exemple, développer des produits et services qui répondent aux besoins des clients de manière éthique et transparente.

Ce qu'il ne faut pas faire

Ne pas diffamer les concurrents : Éviter de ternir la réputation de nos concurrents par des déclarations fausses ou trompeuses. Par exemple, ne pas publier de fausses informations sur les produits ou services d'un concurrent pour détourner ses clients.

Ne pas pratiquer l'espionnage industriel : Ne jamais obtenir des informations confidentielles sur nos concurrents par des moyens illégaux ou non éthiques. Par exemple, ne pas engager des employés d'un concurrent dans le but d'acquérir des secrets commerciaux.

Ne pas imiter les produits ou services des concurrents : S'abstenir de copier les produits, services ou campagnes marketing d'un concurrent de manière à induire les clients en erreur. Par exemple, ne pas créer des emballages ou des logos similaires à ceux d'un concurrent pour profiter de leur réputation.

4) Lutte contre le financement du terrorisme

Le financement du terrorisme implique la collecte et le transfert de fonds pour soutenir des activités terroristes. Ainsi nous nous engageons à prévenir et à détecter toute activité dont nous avons connaissance qui pourrait contribuer au financement du terrorisme. À cette fin, voici ce qu'il faut faire et ne pas faire :

Ce qu'il faut faire

Diligence raisonnable : Nous effectuons des vérifications approfondies sur nos clients, partenaires et fournisseurs pour garantir qu'ils ne sont pas impliqués dans des activités terroristes. Par exemple, nous utilisons des listes de sanctions et des bases de données publiques pour vérifier les antécédents des personnes et des entreprises.

Surveillance et Signalement : Nous mettons en place des systèmes de surveillance pour identifier et signaler les transactions suspectes et tentatives de fraude auprès de notre partenaire Treezor. Par exemple, signaler des transferts de fonds fréquents et de montants élevés vers des personnes en particulier.

Formation : Nous sensibilisons et formons nos employés à reconnaître et à signaler les signes de financement du terrorisme par le biais de plusieurs formations.

Ce qu'il ne faut pas faire

Ne pas ignorer les signes d'alerte : Ne jamais ignorer ou négliger les signes d'activités suspectes. Par exemple, ne pas traiter des transactions si elles sont incohérentes avec le comportement normal d'un client ou d'un partenaire.

5) Le blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent est un processus par lequel des fonds obtenus de manière illégale sont transformés en fonds d'apparence légitime. Chez BETTERWAY, nous nous engageons à lutter activement contre ce phénomène en suivant les meilleures pratiques. Voici ce qu'il faut faire et ne pas faire :

Ce qu'il faut faire

Mettre en place des procédures de diligence raisonnable : Effectuer des vérifications approfondies des clients et des partenaires commerciaux en respectant notre Procédure de vérification éthique. Par exemple, vérifier l'identité de nos clients et comprendre la nature de leur activité.

Déclarer les transactions suspectes : Renseigner toute activité suspecte au sein du Registre des Fraudes de BETTERWAY et transmettre l'alerte en cas de nécessité auprès du Partenaire Trezor ou des autorités compétentes. Par exemple, si un client effectue une série de transactions inhabituelles ou de montants importants sans justification claire, cela doit être signalé.

Ce qu'il ne faut pas faire

Ne pas fermer les yeux sur les transactions suspectes : Ne jamais ignorer ou ne pas signaler des activités suspectes. Par exemple, ne pas traiter une transaction d'un client si elle semble illégale ou suspecte sans effectuer les vérifications nécessaires.

Ne pas faciliter les activités illégales : Éviter toute implication, volontaire ou non, dans des opérations de blanchiment d'argent. Par exemple, ne pas accepter de fonds sans provenance claire ou justification adéquate.

Ne pas négliger les obligations de conformité : Ne pas omettre de respecter les réglementations en matière de lutte contre le blanchiment d'argent. Par exemple, ne pas manquer d'effectuer ses formations ou de tenir à jour les registres de fraudes et les rapports requis par la loi.

IV. Mesures de cybersécurité

La protection des données et des systèmes d'information de BETTERWAY est essentielle pour maintenir la confiance de nos clients et partenaires. BETTERWAY est ainsi **certifié ISO27001 dans sa version 2022** sur l'ensemble du périmètre de son activité.

A ce titre, nous nous engageons à :

- **Sécurité des données :** Protéger les données sensibles et personnelles contre tout accès non autorisé, perte ou vol.
- **Sécurité des systèmes :** Mettre en place un système de management de la sécurité de l'information (SMSI) avec des mesures de sécurité robustes, y

compris des pare-feu, des antivirus et des mises à jour régulières des logiciels.

- **Sensibilisation** : Former nos employés aux bonnes pratiques de cybersécurité et les informer des menaces potentielles.

L'ensemble de nos procédures et politiques faisant partie de notre SMSI sont accessibles sur demande par nos parties prenantes sous réserve de garantie de mesures de confidentialité suffisantes.

V. Protection des Droits de l'Homme

Nous nous engageons à respecter et à promouvoir les droits de l'homme dans toutes nos opérations. Cela inclut :

- **Non-Discrimination** : Garantir l'égalité des chances et traiter tous les employés, clients et partenaires avec respect et dignité, sans distinction de race, sexe, religion, origine ou toute autre caractéristique protégée.
- **Conditions de Travail** : Fournir un environnement de travail sûr et sain, et respecter les normes de travail locales et internationales.
- **Responsabilité Sociale** : Soutenir les communautés locales et contribuer positivement à la société.

L'ensemble de nos engagements en matière de protection des Droits de l'Homme figurent au sein de notre Politique RH.

VI. Respect de l'environnement

Nous reconnaissons notre responsabilité envers l'environnement et nous nous engageons à minimiser notre impact écologique en :

- Encourageant les clients et leurs collaborateurs à adopter les mobilités douces ;
- Convertisseur 100% des collaborateurs internes aux mobilités douces ;

- Réduisant le gaspillage ;
- Triant nos déchets ;
- Consommant mieux.

L'ensemble de nos engagements en matière de respect de l'environnement figurent au sein de notre Politique environnementale

Conclusion

La politique éthique de BETTERWAY est un élément central de notre culture d'entreprise. Nous attendons de tous les employés, partenaires et fournisseurs qu'ils adhèrent à ces principes et contribuent à créer un environnement de travail éthique et responsable. **Toute violation de cette politique sera traitée sérieusement et pourra entraîner des sanctions disciplinaires, y compris le licenciement et des poursuites judiciaires.**